



Quoi de neuf !

mars 2021

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec fierté et les sens de l'accomplissement que le 8 mai dernier, une entente a été ratifiée fusionnant les deux services de sécurité incendie par délégation de compétence. C'est maintenant officiel, nous bénéficions maintenant du nouveau service intermunicipal de sécurité incendie de Venise-en-Québec. L'entente a été dûment signée le 9 février par les maires et directeurs(trices) des municipalités voisines, Venise-en-Québec et Saint-Sébastien.

Suite à un travail collaboratif, le nouveau service est maintenant pleinement effectif pour assurer la sécurité incendie sur l'ensemble du territoire des municipalités de Saint-Sébastien et Venise-en-Québec. Le plan de travail, pour le constituer, s'est étalé sur plus d'un an. Un comité de suivi, formé des deux directeurs généraux et d'un élu de chaque municipalité, sera mis sur pied dans une optique de saine gouvernance et aura pour mandat de vérifier la performance du service. Il est important de souligner que la fusion de service en sécurité incendie rejoint les orientations du ministère de la Sécurité publique qui faisait état, déjà depuis 2001, de la fragmentation et du cloisonnement des services entre les différentes municipalités.

L'intermunicipalité propose plusieurs avantages. Bien entendu, elle consiste à la mise en commun des biens et services, dans un but de partager les ressources. De plus, il ne faut pas négliger l'aspect de la réduction des coûts afférents pour ainsi augmenter la rentabilité des équipements, ce qui se traduit par une économie pour tous les citoyens(ennes) des deux municipalités.

Il est important de souligner la grande implication de M. Johnny Izzi et M. Gérard Bouthot, vos conseillers municipaux, pour le bon déroulement de cette entente. Merci !

Cordialement,

Jacques Landry
Maire

COVID-19 / SERVICES MUNICIPAUX EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

L'accès à l'hôtel de ville est restreint et non accessible au public pour une durée indéterminée. Les employés administratifs étant majoritairement en télétravail, il est toutefois possible de recevoir des services **sur rendez-vous seulement** et en respectant les mesures sanitaires et de distanciation en vigueur. Le citoyen désirant se procurer un compteur d'eau, payer ses taxes, signer un permis ou un élément ne pouvant pas se faire en ligne pourra se présenter à l'hôtel de ville à l'heure du rendez-vous fixé au préalable. Pour se faire, vous devez appeler au 450 346-4260 en sélectionnant le poste 0 ou par courriel à information@venise-en-quebec.ca. Toutes les correspondances et documents papier peuvent être mis dans la fente à courrier sur la porte de l'entrée principale.

Centre culturel : Le centre culturel demeure fermé. Les activités sportives pratiquées seules ou en duo sont interdites, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Heures d'ouverture de la bibliothèque : mardi de 10 h à midi - mercredi de 13 h à 15 h - jeudi de 17 h à 19 h - samedi de 10 h à midi. Sonnez et la personne responsable vous ouvrira la porte. Masque obligatoire - 3 personnes maximum à l'intérieur. Le service de prêts sans contact demeure effectif. Vous pouvez communiquer avec la bibliothèque par téléphone au 450 346-4260, poste 5.

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés en prévision du congé de Pâques, soit vendredi 2 avril et lundi 5 avril.

COVID-19 / DÉBUT DE LA VACCINATION POUR LES GROUPE CIBLÉS

1^{er} groupe - **Vaccination 85 ans et plus** - Si vous êtes né en 1936 ou avant, vous êtes invités à recevoir la vaccination contre la COVID19. Vous pouvez fixer un rendez-vous à compter dès maintenant.

Inscrivez-vous en ligne sur le site Clic Santé (sur Google, tapez Clic Santé) ou rendez-vous au <https://portal3.clicsante.ca/>

En Montérégie, les premiers rendez-vous seront donnés à compter de la semaine du 8 mars 2021.

Réservez votre rendez-vous santé

Sélectionnez un service



Choisissez votre service

← Cliquez sur Vaccin Covid-19

Saisir votre code postal



Code postal

← Entrez votre code postal

RECHERCHER

Une fois votre code postal entré, on vous proposera les cliniques de vaccination près de votre adresse. « Vous allez choisir vous-même le point de service où vous voulez recevoir votre vaccin. Une fois que c'est fait, c'est vraiment comme si vous entrez dans la centrale de rendez-vous virtuelle de ce point de service ».

On commencera alors « un télétriage », c'est-à-dire qu'il vous faudra répondre à une série de questions sur votre état de santé, notamment à savoir si vous avez des symptômes liés à la COVID-19. Vous devez avoir votre carte d'assurance maladie en main.

On vous demandera évidemment votre âge. Si vous n'êtes pas dans le groupe qui reçoit actuellement le vaccin, vous ne pourrez terminer votre inscription. Enfin, vous pourrez choisir une plage horaire qui vous convient selon les disponibilités. Un « coupon de vaccination » vous sera transmis. Vous avez besoin d'une adresse de courriel valide.

À noter que lors de votre visite en personne, une infirmière revalidera les informations saisies lors de la prise de rendez-vous virtuelle. Au moment de la vaccination, on vous confirmera la date de rendez-vous pour la deuxième dose qui sera administrée dans un délai de 90 jours.

→ **Si vous n'avez pas accès à l'internet, vous pouvez fixer votre rendez-vous en téléphonant le 1-877-644-4545**

Soulignons également qu'une personne proche aidante qui accompagne une personne de 85 ans et plus pourra également recevoir le vaccin si elle remplit certaines conditions, soit : être âgée de 70 ans et plus ; être reconnue officiellement comme une personne proche aidante ; ou être le conjoint ou la conjointe de la personne vaccinée. Le vaccin ne pourra être accessible que pour une seule personne proche aidante par personne vaccinée de 85 ans et plus.

RETARD DES COMPTES DE TAXES

Nous vous avisons que les comptes de taxes pour l'année 2021 seront envoyés en retard. L'échéance du premier versement était le 5 mars. Cette situation est due à des modifications de la Loi sur certains éléments fiscaux qui empêche notre logiciel d'intégrer les mises à jour requises. Nous nous excusons de cet inconvénient et prenez note que ce retard n'aura aucun impact sur votre compte de taxes, car nous ferons preuve de tolérance pour le premier paiement jusqu'au 19 mars.

Les citoyens qui souhaitent recevoir un reçu par la poste, veuillez en faire la demande par courriel à information@venise-en-quebec.ca ou par téléphone au 450 346-4260, poste 0.

MISES À JOUR DE VOS COORDONNÉES

Aussi, si vous avez récemment changé vos coordonnées (téléphone et courriel), nous vous remercions de bien vouloir nous en aviser. Il existe différents moyens de nous en faire part, soit par courriel à information@venise-en-quebec.ca ou par téléphone au 450 346-4260, poste 0.

RETARD DE PRODUCTION DES ANTENNES POUR LES COMPTEURS D'EAU

Le manufacturier et producteur des antennes compatibles pour les nouveaux compteurs d'eau, se voit dans l'obligation, à cause de la pandémie, d'arrêter temporairement la production du dispositif. Nous ne savons pas quand le produit sera de nouveau disponible sur le marché et en quantité suffisante. Malheureusement, aucune alternative ne nous est offerte actuellement. Vous serez avisé des futurs développements et nous vous remercions de votre compréhension.

MOTONEIGES ET VTT SUR LE LAC CHAMPLAIN

Les conducteurs de VTT et de motoneiges, tant sur le lac Champlain que dans les sentiers balisés, doivent s'engager à mettre en application les différentes règles de sécurité, règlements et formalités en vigueur au Québec. Toute conduite jugée imprudente ou dangereuse ou le non-respect des consignes de sécurité doit être divulgué directement à la Sûreté du Québec. Nous encourageons les personnes témoins de comportements dangereux à appeler au 450 246-3856.

MARS EST LE MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

La SQ en collaboration avec la GRC, différents corps de police et la Banque du Canada joignent leurs forces et lance officiellement le mois de mars, mois de la prévention de la fraude. L'objectif est de rappeler l'importance de s'informer et d'adopter des gestes concrets pour savoir reconnaître les situations frauduleuses et ainsi se protéger efficacement. Pour plus d'information, visiter le site web suivant : www.pensezcybersecurite.gc.ca

Rappelons que la fraude est un acte criminel. Qu'elle soit commise sur Internet, par téléphone ou en personne, elle doit être signalée le plus tôt possible aux policiers et au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES DURANT LA SEMAINE DE RELÂCHE

Voici une variété d'activités gratuites à faire en famille et en pleine nature. Tant que la température le permet, profitez pleinement des installations sur le lac Champlain et emportez vos équipements pour faire :

- Pique-nique hivernal
- De la glissade sur tube
- Patinage
- Snowkite
- Hockey
- Ski de fond au golf
- Fatbike ou vélo d'hiver
- Marche sur le lac et dans le sentier de la nature

LE 22 MARS - DÉBUT DES INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR DE L'ÉTÉ 2021

Pendant l'été, offrez à vos enfants la chance de découvrir le camp Youhou! La zone Youhou! est une division du Groupe Domisa, une entreprise spécialisée dans la gestion d'installations sportives, de bassins aquatiques et d'activités de loisirs depuis plus de 20 ans. Ses programmes de formation, de motivation et d'encadrement d'animateurs en loisirs pour les jeunes en font un véritable chef de file dans le domaine.

Avec plus d'une dizaine de sites d'animation à travers le Québec, les camps de jour de La zone Youhou! sont en pleine expansion grâce au savoir-faire des dirigeants et à leur faculté de transmettre leur passion de l'animation.

Le camp de Venise-en-Québec accueille au centre culturel (239, 16^e Avenue Ouest) les enfants de Venise, d'Henryville, de Saint-Sébastien et de Clarenceville.

Pour consulter le calendrier, la programmation et procéder à l'inscription, allez directement sur le site web suivant : <http://youhou.zone/camps/venise-en-quebec-et-henryville/>

Des questions ? Appelez les spécialistes du camp au 1 877-931-6850

LA ZONE
Youhou!
Venise-en-Québec

Nous sommes à ta recherche!

- TU AS 16 ANS OU PLUS
- TU VEUX TRAVAILLER DEHORS
- TU AIMES ÊTRE EN CONTACT AVEC LES ENFANTS
- TU VEUX FAIRE PARTIE D'UNE GRANDE FAMILLE

ENVOIE TON C.V À
SAMUEL.BEAULE@YOUHOU.ZONE

RALLYE PÉDESTRE ET TIRAGE DES PRIX DE PARTICIPATION

Pour ceux qui ont fait l'un des 7 trajets du rallye pédestre, n'oubliez pas de participer au concours pour courir la chance de gagner un des nombreux prix de participation offerts par nos commerçants locaux.

COMMERCES / COMMANDITAIRES	DESCRIPTION	NOMBRE DE CERTIFICATS	VALEUR
Marché Venise	Épicerie	2	25\$
Le Greg Bistro Bar	Repas	2	25\$
Le Noah Spa	Spa et soins	2	25\$
Dépanneur Super Soir	Essence ou dépanneur	2	25\$
Restaurant Le Charlot	Repas	4	25\$
Galerie du lac	Œuvres d'art	1	50\$
Les Villas Champêtres	Nuitée au petit Champlain avec Spa accompagné d'une bouteille de champagne	1	200\$
Pourvoirie chez Bob	Pêche avec réservation pour la saison 2022	1	175\$
Le Shack de la Marina	Repas	2	25\$
Circuit cycliste du lac Champlain	Passé pour participer au tour cycliste	2	50\$
Garage Marchessault	Entretien ou réparation	2	50\$

Pourvoirie Courchesne	Pêche avec réservation pour la saison 2022	1	175\$
-----------------------	--	---	-------

Vous avez qu'à remplir la dernière feuille du formulaire et l'insérer dans la fente prévue à cet effet sur la devanture de la boîte. Les prix seront tirés dans la semaine du 8 au 12 mars.

Merci à nos généreux commanditaires !

Jacques Landry
Maire

ANNULATION DE LA MARCHE AUX FLAMBEAUX

Le couvre-feu n'étant pas encore levé, c'est avec regret que les organisateurs annoncent l'annulation de la Marche aux flambeaux qui était prévue le 6 mars.

LANCEMENT DE TOURISME VENISE-EN-QUÉBEC LAC CHAMPLAIN

Une nouveauté a été créée afin de centraliser l'information touristique sur différentes plateformes numériques : site web, Facebook et blogue, pour le moment. Il s'agit de Tourisme Venise-en-Québec lac Champlain.

La Société d'Initiative Touristique et Économique (S.I.T.E.) du lac Champlain est l'organisme à but non lucratif qui a développé ce concept et souhaite ainsi mieux desservir la clientèle en rendant disponible toute l'information actualisée sur différents médias sociaux. Fondée en 1998, nous travaillons au développement touristique de notre région, afin de générer des retombées économiques positives pour les intervenants qui travaillent à rendre ce lieu de villégiature attrayant. La municipalité de Venise-en-Québec mandate la S.I.T.E. pour s'occuper de tout ce qui a trait au tourisme. Conséquemment, nous sommes responsables du bureau d'accueil touristique.

Nous croyons que ces nouveaux outils nous permettront de mieux vous informer de façon régulière, avec des contenus numériques actualisés. Ce répertoire d'informations vous permet d'être au fait des événements, des activités et des attraits de Venise-en-Québec avec en plus tous les services touristiques comme l'hébergement et la restauration. Nous sommes présents pour mieux vous informer tout en étant à votre écoute.

Site web : www.tourismeveniseenquebec.com

Facebook : www.facebook.com/tourismeveniseenquebeclacchamplain

Blogue : <https://tourismeveniseenquebec.com/blogue/>

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ AU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE

La Société d'Initiative Touristique et Économique (S.I.T.E.) du lac Champlain offre deux postes de **Préposé à l'accueil** dans le cadre du programme d'emploi été Canada. Il faut être âgé de 16 à 30 ans. Idéalement vous étudiez en tourisme, en communication ou dans une discipline à caractère culturel. Une expérience au service à la clientèle peut aussi être reconnue. D'une durée de 10 semaines en raison de 30 h semaine à 14.50 \$ de l'heure. Il faut être bilingue. Envoyez votre curriculum vitae à Mario Campbell, directeur général à campbellmario@hotmail.com

DES NOUVELLES DU CLUB FADOQ DE VENISE-EN-QUÉBEC

J'espère que je vous retrouve en bonne santé malgré cette pandémie. Le printemps approche à grands pas donc continuons à suivre les consignes et nous pourrions espérer nous revoir bientôt. La vaccination devrait reprendre à bonne vitesse dans peu de temps, alors demeurons patients.

J'ai un message important et une mission à vous confier. La Présidente du Réseau FADOQ a fait parvenir une lettre au Gouvernement du Canada lui signifiant notre mécontentement face au montant que nous recevons de la Sécurité de la Vieillesse. Il serait grand temps de démontrer un peu plus de respect envers les aînés.

Rendez-vous sur la page Facebook du Réseau FADOQ → www.facebook.com/reseaufadoq Cliquez sur la lettre que notre Présidente a fait parvenir au gouvernement et signez la pétition relative à l'augmentation des pensions de sécurité de la vieillesse. Plus nous serons nombreux à signer et laisser connaître notre mécontentement plus de chance nous avons de faire bouger ce gouvernement. Cette pétition s'adresse autant aux membres du Réseau FADOQ qu'à tous les aînés de 65 ans et plus. Nous avons jusqu'au 20 Mars 2021, 15 h 55 pour nous impliquer.

Merci et à bientôt,

Yves Émard, Président
FADOQ Venise-en-Québec

LA COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES EST COMMENCÉE

BRUN'O Lebac : La collecte est commencée ! Avez-vous sorti BRUN'O ? ASTUCES : Un grand morceau de carton ou des journaux déposés au fond de votre bac vide aideront à ce que les matières organiques ne gèlent pas au fond du bac. Les journaux et les circulaires non glacés sont parfaits pour envelopper les résidus alimentaires avant de les déposer au bac brun.

BRUN'O est allergique au plastique ! Tous les sacs de plastique sont interdits, même s'ils sont présentés comme « compostables », « biodégradables », etc.

Quoi mettre dans le bac brun ? Tout ce qui se mange et tout ce qui se jardine ! Pour la liste complète : www.brunolebac.ca



Consignes de collecte en hiver

Gardez le couvercle du bac fermé pour éviter les dégâts ou l'accumulation de pluie ou de neige à l'intérieur (qui augmentent inutilement le poids et donc le coût). Prolongez la durée de vie de vos bacs en vous assurant que votre bac n'est pas enlissé au sol (boue, neige, gel). Poudrierie, verglas ? Donnez congé à votre bac ! Si vous pouvez sauter une collecte, laissez votre bac en sécurité loin de la route, des fossés et des équipements de déneigement.

Écocentres

Les écocentres Iberville et Lacolle ont commencé à rouvrir depuis le début de l'année. Le saviez-vous ? L'équipe est en place et est impatiente de vous revoir !

- Iberville : lundis (8 h à 16 h) et samedis (9 h à 16 h)
- Lacolle : samedis (9 h à 16 h)

Pour tout connaître des matières acceptées et des procédures : compo.qc.ca/ecocentres

Les horaires des écocentres sont sujets à changements. Toujours consulter l'horaire sur le site web avant de se déplacer.

Collectes à venir – Nouveautés à compter d'avril

Important : Lorsque deux collectes se déroulent le même jour, assurez-vous de garder une distance de 60 cm entre les bacs.

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Lundis	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Lundis	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Lundis	Chaque semaine jusqu'en novembre

MARS							AVRIL								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
		1	2	3	4	5	6					1	2	3	
	R														
7	C	8	9	10	11	12	13	4	C	5	6	7	8	9	10
		D								D					
14		15	16	17	18	19	20	11	C	12	13	14	15	16	17
	R								R						
21	C	22	23	24	25	26	27	18	C	19	20	21	22	23	24
		D								D					
28		29	30	31				25	C	26	27	28	29	30	
	R								R						
							C BRUN'O : Collecte chaque semaine jusqu'en novembre.								

R Récupération

C Compostage

D Déchets

 Gros rebuts (voir p. 17 du Guide)

*****IMPORTANT***** Laissez un dégagement minimal de 60 cm autour du bac pour que le camion mécanisé puisse saisir le bac avec sa pince. Assurez-vous de garder une bonne distance avec l'autre bac.

POSTES OFFERTS À LA CACHE DU LAC CHAMPLAIN

Voici les postes vacants pour la relance de nos activités estivales.

Préposé terrain golf Temps plein/partiel
Préposé boutique golf Temps plein/partiel

Faites parvenir votre CV au
info@golflacchamplain.com

Réceptionniste hôtel Temps plein/partiel
Réceptionniste spa Temps plein/partiel
Nettoyage hôtel Temps plein/partiel
Nettoyage spa Temps plein/partiel
Serveur/se Temps plein/partiel
Cuisinier/ère Temps plein/partiel
Plongeur Temps plein/partiel

Faites parvenir votre CV au dgclc@chotels.ca

Paniers hivernaux du Centre d'entraide régional d'Henryville

Les paniers hivernaux en partenariat avec Gemme de la Montérégie sont disponibles à toutes les deux semaines.

Possibilité de livraison pour les personnes âgées de 65 ans et plus



Suivez-nous sur



Moyen 25 \$

Gros 35 \$

Mode de paiements : argent, chèque, interac ou virement bancaire
cerh.henryville@gmail.com

Pour plus d'informations, s'il vous plaît contacter Annie au (450) 299-1117

Payable au plus tard le vendredi précédant la cueillette des paniers.
La cueillette se fait le jeudi, entre 13 et 16 heures.



DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer **AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS**. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation. Des exemples de documents à présenter lors du dépôt des demandes seront disponibles prochainement sur le site web, dans l'onglet urbanisme.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel.

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable.



Inscrivez-vous à **OMNIA** alert pour recevoir tous les avis importants
www.veniseenquebec.omnavigil.com



Gestion animalière – Enregistrement et signalement d'animaux perdus
www.proanima.com - 1 833 445-2525

WWW

veniseenquebec.ca



www.facebook.com/municipalitedeveniseenquebec/



information@venise-en-quebec.ca



450 346-4260



Les bureaux de l'hôtel de ville sont situés au 237, 16^e Avenue Ouest, Venise-en-Québec



Surveillez le panneau d'affichage électronique !



DISTRIBUTION D'UN CHOCOLAT DE PÂQUES LIVRÉ GRATUITEMENT À VOTRE PORTE

Par le Service des incendies de Venise-en-Québec
(Sans contact, le chocolat est dans un emballage scellé).

LE MATIN DU DIMANCHE 4 AVRIL

POUR LES ENFANTS DE VENISE → ÂGÉS DE 3 À 10 ANS ←

Pour ce faire, vous devez inscrire vos enfants par courriel, en fournissant les informations suivantes :

Le nom, l'âge, la date de naissance et votre adresse à loisir@venise-en-quebec.ca

ou

Déposez ce coupon d'inscription dans la fente à courrier à l'entrée principale de l'hôtel de ville

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS AVANT LE 22 MARS



LE NOM DES ENFANTS

ÂGE

1.

2.

3.

VOTRE ADRESSE

Venise-en-Québec J0J 2K0